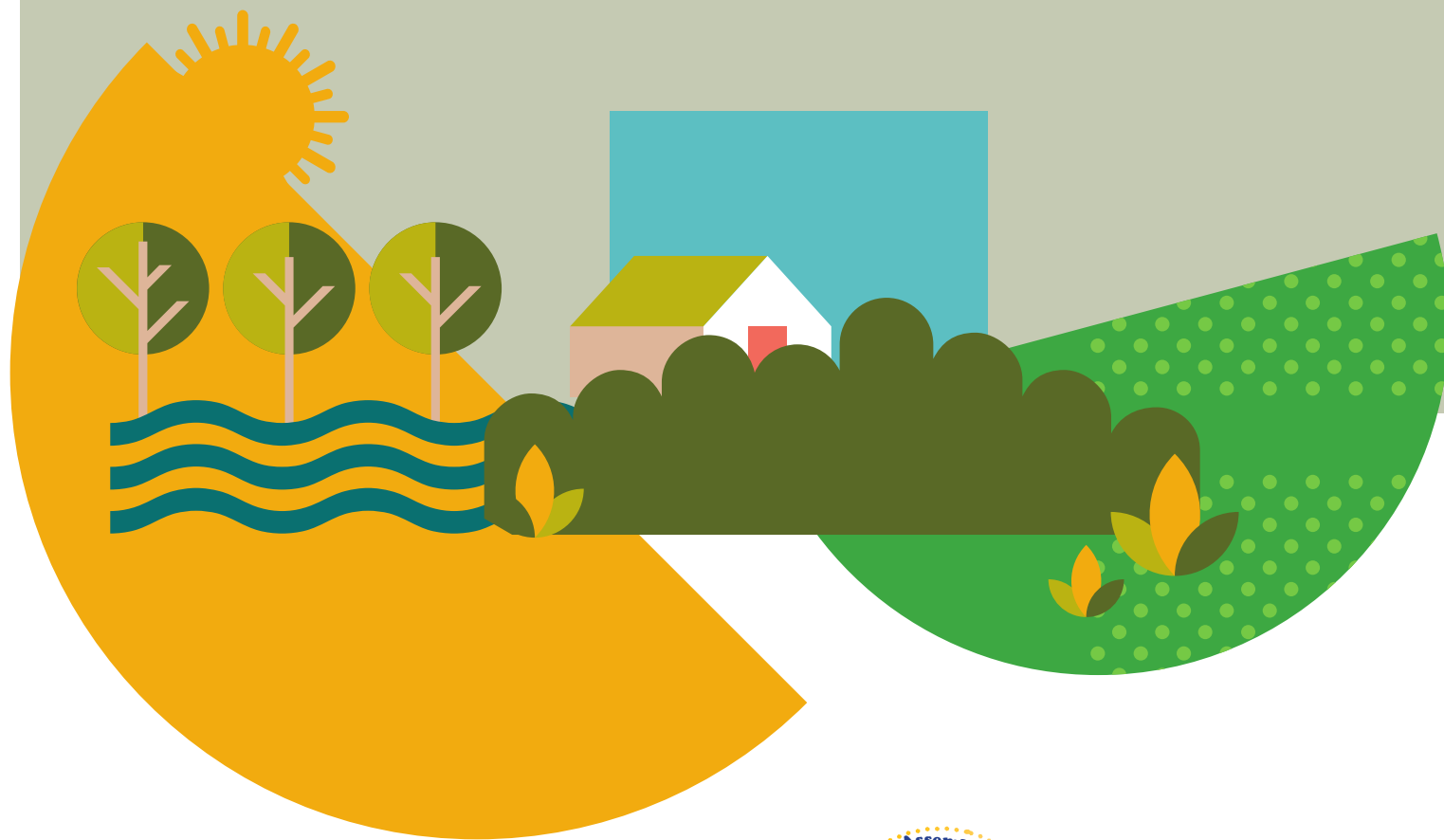


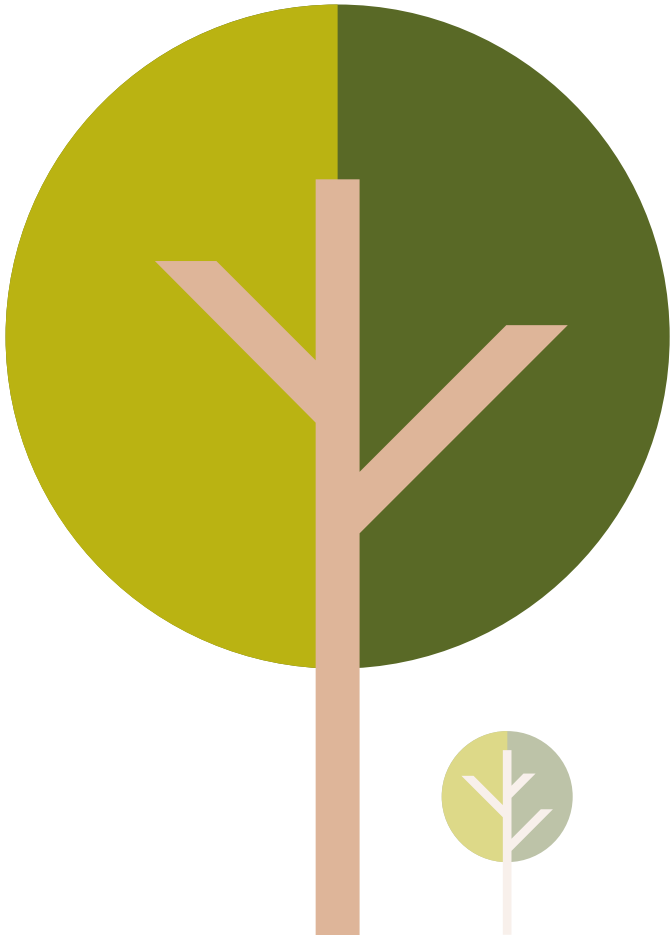
Rapport d'activité 2023



hautenormandie.msa.fr



L'essentiel & plus encore



Edito du Président

Cher.es adhérent.es, Mesdames et Messieurs,

L'année 2023 qui s'est achevée nous aura permis de rétablir un dialogue de gestion constructif et franc avec la caisse centrale. La ténacité du Conseil d'administration et de la Direction à faire comprendre que l'insuffisance des moyens attribués à notre caisse n'était pas acceptable a été, pour partie, entendue. Des moyens humains et financiers complémentaires nous ont été attribués afin de maintenir un service de qualité.

Ainsi, tout au long de l'année, de nombreuses actions ont pu être menées sur les territoires, tant dans les domaines de l'action sociale, de la prévention, de la santé, de l'offre de services et de l'offre aux entreprises.

Plus particulièrement en matière de prévention du mal-être en agriculture, la MSA est investie depuis de nombreuses années. C'est naturellement que l'Etat s'est tourné vers nous pour accompagner la mise en place du réseau des sentinelles sur chaque territoire. Plus de 112 personnes ont été formées en MSA HN.

Notre partenariat est aussi un atout sur le territoire : pour exemple, notre investissement dans les France Services et la signature de chartes territoriales avec la CAF et les collectivités locales permettent le développement de services et de solidarité avec les familles.

Notre stratégie d'influence s'est poursuivie avec la rencontre de nouveaux parlementaires afin de porter les préoccupations du monde agricole. Cette stratégie s'avère payante sur le long terme. Au plan national, elle a notamment permis d'adapter les modalités de prise du congé paternité pour les non-salariés agricoles dans le cadre de la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2024.

Enfin 2023 aura été l'année du lancement du projet «MSA 2030». Il s'agit de préparer notre avenir, pour la période 2026 à 2030, dans un contexte de mutations économiques, environnementales, sociétales. Les défis sont de taille mais ensemble nous veillerons à faire vivre le mutualisme afin de répondre aux préoccupations du monde agricole et maintenir un système de protection sociale de qualité.

Grégoire Petit
Président de la MSA Haute-Normandie



Sommaire

Edito du Président	page 3
La Fresque	page 6
Votre conseil d'administration et ses missions	page 8
Votre équipe de direction et ses missions	page 12
Votre MSA au sein du réseau et ses missions	page 14
Votre MSA	page 17
L'essentiel	page 23
Les cotisations	page 24
Les prestations santé	page 26
La famille	page 28
La retraite	page 30
Le contrôle médical et dentaire	page 32
La prévention santé	page 34
Focus : devenez ambassadeur pour octobre rose	page 36
L'organisation des soins	page 38
La complémentaire santé solidaire	page 40
Les accidents du travail et maladies professionnelles	page 41
Le recours contre tiers	page 42
La maîtrise des risques	page 44
La comptabilité	page 45
Le contrôle externe	page 46
La lutte contre la fraude et le travail dissimulé	page 48
Le plus encore	page 51
L'animation des territoires et la vie mutualiste	page 52
Les conseillers animateurs sur le territoire	page 53
Focus : dépistage du diabète sur le stand MSA au festival de la terre	page 54
L'accueil et le centre de contact	page 56
L'accueil MSA sur rendez-vous	page 58
L'action sanitaire et sociale	page 60
Les travailleurs sociaux sur le terrain	page 62
La prévention du mal-être agricole	page 64
Focus : comment devenir «sentinelle» ?	page 65
La santé sécurité au travail	page 66
Les conseillers en prévention des risques professionnels sur le terrain	page 67
L'offre de services aux entreprises	page 68
L'offre de services	page 71

janvier

- Challenge Kiplin pour les collaborateurs - Prévention santé
- Voeux de la direction au personnel

février

- Réception partenaires, passation de direction générale entre Chantal Pineau et Yannick Le Goff
- 1er Comité de prévention du mal-être en agriculture
- Ateliers Coup de pouce connexion à Lieurey
- Session «Carpe diem» à Thil-Manneville pour un groupe d'adhérents MSA

mars

- Animation sur les services en ligne au Salon de l'agriculture
- Remise à niveau du code de la route à La Feuillie organisée par les élus MSA
- 1ère session de la formation Sentinelles
- Mars Bleu, campagne de prévention du cancer colorectal
- Journée installation des jeunes agriculteurs

avril

- Forum d'accès aux droits de Gruchet-le-Valasse
- Réunions de printemps pour les délégués

juin

- Information sur les chutes de hauteur au Bourg-Dun pour les exploitants agricoles
- Agricult' eure en folie : festival de la terre des jeunes agriculteurs de l'Eure
- Assemblée générale de la MSA Haute-Normandie

Ligne du temps 2023

juillet

- Atelier sur les services en ligne à l'espace France services de Londinières
- Visite de l'atelier d'insertion «Les jardins de la Bresle» à Bouttencourt

septembre

- Festival de la terre des jeunes agriculteurs de Seine-Maritime
- Journée du personnel à Louviers

octobre

- Opération de glanage solidaire avec Solaal Normandie
- «Devenez ambassadeur pour Octobre Rose» à St Antonin-de-Sommaire et Neufchâtel-en-Bray
- Portes ouvertes France services à Pacy-sur-Eure
- Rencontres de la protection sociale à Harfleur et Vire pour l'offre de services aux entreprises
- Action alimentation aux Andelys organisée par la vie mutualiste

novembre

- Portes-ouvertes de l'espace France services de Vexin-sur-Epte
- Comités départementaux à Cabourg pour les élus MSA
- DuoDay, partage d'expérience avec les personnes en situation de handicap
- Forum des métiers à Broglie
- Action alimentation à Saint-Valéry-en-Caux par la vie mutualiste

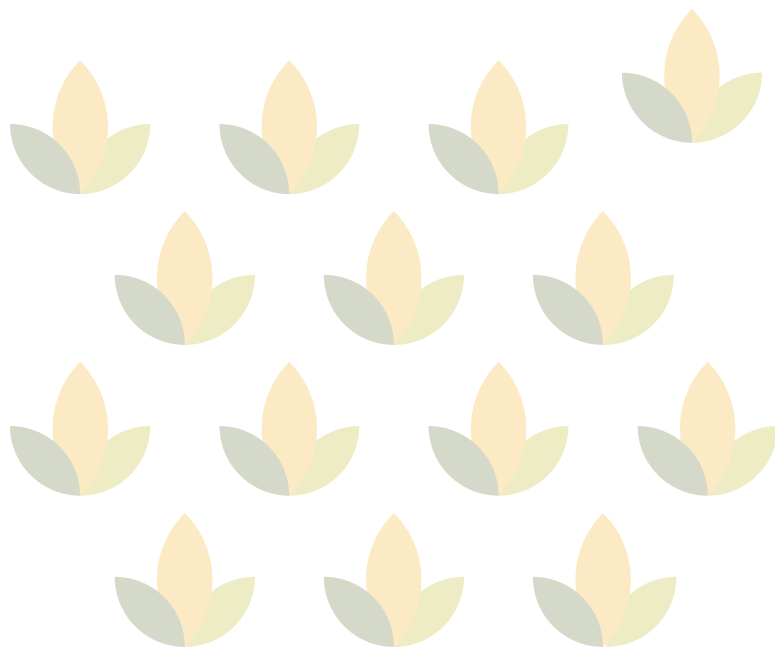
décembre

- Opération Noël solidaire avec le secours populaire

Ses missions

Plusieurs missions sont confiées au Conseil d'administration :

- administrer la caisse,
- définir la politique de la caisse (organisation politique, projet pour le mandat, animation du territoire),
- décliner les politiques publiques et institutionnelles en matière d'action sanitaire et sociale, de prévention, de santé et de fonctionnement du réseau,
- nommer le directeur général après avis du directeur général de la Caisse centrale de MSA,
- voter les budgets et approuver les comptes annuels de l'organisme,
- établir les statuts et le règlement intérieur de l'organisme.



Votre conseil d'administration



Grégoire Petit
Président
76450 Hautot-l'Auvray
3^e collège
Saint-Valéry-en-Caux



Raymonde Daverton
Première vice-présidente
27860 Heudicourt
2^e collège
Gisors

1er Collège



Gérard Chaidron
76390 Ellecourt
Gournay-en-Bray



Isabelle Grout
27350 La Haye Aubrée
Bourg Achard



Philippe Guitel
27750 La Couture Boussey
Saint-André-de-l'Eure



Mireille Lamy-Cadiou
27500 Bourneville
Bourg-Achard



Florence Langlet
27660 Bernouville
Gisors



Bruno Ledru
76710 Bosc Guérard
Bois-Guillaume



Sylviane Lefez
76170 Grand Camp
Notre-Dame-de-Gravenchon



Jean-Joseph Roussignol
76540 Thiergeville
Fécamp



Véronique Ténrière
76640 Yebleron
Saint-Valéry-en-Caux

2^e Collège



**Dominique
Bourdelois-Lamare**
27190 Ferrière au Clocher
Conches-en-Ouche



Patrice Buchicchio
76240 Bonsecours
Darnétal



Antoine Cartenet
27930 Guichainville
Evreux 3



Pascal Schwartz
27430 St-Pierre-du-Vauvray
Louviers



Catherine Durupt
76370 Bracquemont
Dieppe 2



Joachim Fras
76550 Saint-Aubin-sur-Scie
Dieppe 1



Patrick Lefebvre
76550 Offranville
Dieppe 1



Pascal Lefront
27300 Bernay
Bernay



Stéphane Sorieul
27800 Franqueville
Brionne



Christel Vernier-Caron
76000 Rouen
Rouen 2

Votre Conseil d'administration

3^e Collège



Vincent Adeline
27940 Le Val d'Hazey
Gaillon



Bernard Brown
27140 Gisors
Evreux 1



David Deprez
76630 Auppegard
Lunery



Gérard Fauche
27330 Thevray
Bernay



Thibault Mégard
76130 Mont-Saint-Aignan
Rouen 1

UDAF



**Claire
Vandembulcke-Vecten**
76890 Varneville Bretteville
Varneville-Bretteville



Jack Leroux
76130 Mont-Saint-Aignan
Mont-Saint-Aignan



Ses missions

Yannick Le Goff

Le directeur général est en charge notamment :

- de la relation avec les élus et de la représentation politique,
- de la représentation institutionnelle et partenariale,
- de la déclinaison des plans stratégiques institutionnels et de la convention d'objectifs et de gestion (COG),
- de la présidence du CSE et des négociations annuelles obligatoires,
- du pilotage général de la MSA Haute-Normandie.

Il coordonne les activités relevant du secrétariat de direction et pilote l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de communication interne et externe ainsi que le déploiement de la dématérialisation auprès des adhérents, entreprises et partenaires.

Sabine Hébert

La directrice adjointe est en charge de la Direction des ressources (les ressources humaines, l'appui au pilotage, les achats, la logistique et l'informatique) et pilote :

- la stratégie RSSE, à l'exception du volet animation des territoires
- et le plan de sécurité et de continuité de l'activité de l'organisme.

Elle suit les activités mutualisées (santé, gestion pour compte de tiers, gestion des individus, cotisations) gérées par les collègues de la MSA Côtes Normandes.

Marie Garnavault

La directrice des Droits et des services sur les territoires, secondée par Julie Hilario-Leganés, attachée de direction :

- pilote les activités de protection sociale liées à la retraite et à la famille et la gestion des recours contre tiers pour le compte des caisses de la région Centre Nord,
- propose et coordonne l'organisation des relations avec les adhérents,
- assure le déploiement des orientations définies dans le domaine de la vie mutualiste et de l'animation sur les territoires.

Elle est également en charge de la Direction de l'offre de services.

Rodny Louis-Marie

Le directeur comptable et financier exerce sa fonction et sa responsabilité dans le cadre des textes légaux et réglementaires (décret n°2005-368 du 19 avril 2005 et articles D 723-154 à D723-228 du code rural et le décret 2007-1500 du 18 octobre 2007). Il est secondé par un délégué du directeur comptable et financier, Nicolas Martin.

Le directeur comptable et financier :

- est chargé de l'encaissement des recettes et du paiement des dépenses de l'organisme,
- a seul qualité pour opérer tout maniement de fonds et de valeurs,
- signe les titres de paiement, mandats et chèques,
- pilote le dispositif de maîtrise des risques,
- est chargé de la consolidation du budget.

Il assure également le pilotage direct des activités contentieuses, de contrôle externe et de lutte contre la fraude.

Penda Sall N'Diaye

La directrice de l'Action sociale, de la santé et de l'offre de services aux entreprises, secondée par Anne Boutry, attachée de direction, pour le pilotage du service santé sécurité au travail :

- coordonne la mise en œuvre la politique d'action sanitaire et sociale et met en œuvre le plan santé sécurité au travail de la MSA,
- propose et décline le programme du contrôle médical et dentaire ainsi que le plan de gestion du risque,
- définit la stratégie d'organisation des soins en lien avec l'ARCMSA,
- propose au conseil d'administration et coordonne la mise en œuvre d'un programme annuel de prévention,
- définit une stratégie d'accompagnement des employeurs de main-d'œuvre.

Elle assure également la coordination des activités au sein de l'ARCMSA Normandie, du comité technique régional Gestion du Risque et la représentation de la caisse au sein du comité directeur de l'ASEPT Normandie.

Organisation au 1^{er} octobre 2023

Votre équipe de direction

Yannick Le Goff
Directeur général



Sabine Hébert
Directrice adjointe
Direction des ressources



Marie Garnavault
Sous-directrice
Direction des droits et des services
sur les territoires



Rodny Louis-Marie
Directeur comptable et financier
Direction comptable, financière,
du contrôle, du contentieux
et de la lutte contre la fraude



Penda Sall-N'Diaye
Sous-directrice
Direction de l'Action sociale, de la santé
et de l'offre de service aux entreprises

Samed Fkir
à partir du 1^{er} juin 2024



Anne Boutry
Attachée de direction
SST et offres aux entreprises



Nicolas Martin
Délégué de la direction
comptable et financière



Julie Hilario-Leganes
Attachée de direction
Droits et services sur les territoires

Ses missions

La MSA assure la couverture sociale de l'ensemble de la population agricole et des ayants droits : exploitants, salariés (d'exploitations, d'entreprises, de coopératives et d'organismes professionnels agricoles), employeurs de main-d'œuvre.

Elle couvre la totalité des domaines de la sécurité sociale pour ses assurés : Santé, Famille, Retraite, Accidents du Travail / Maladies Professionnelles, Recouvrement des Cotisations ainsi que la Santé Sécurité au Travail, le Contrôle Médical, l'Action Sanitaire et Sociale. Elle agit également sur les territoires grâce à son réseau d'élus. Avec 26,9 milliards de prestations versées à 5,3 millions de bénéficiaires, c'est le deuxième régime de protection sociale en France.



Votre MSA au sein du réseau



votre MSA



votre MSA



c'est

**251 salariés au service des populations agricoles
dont 51 que vous pouvez rencontrer sur les territoires**

16 travailleurs sociaux,
6 conseillers en protection sociale et animateurs de la vie mutualiste,
1 collaboratrice à l'accueil de la France services,
5 contrôleurs,
3 médecins du travail,
5 médecins conseil et 1 dentiste conseil,
6 conseillers en prévention des risques professionnels,
5 infirmières en santé au travail,
1 référente de la prévention du mal-être agricole,
1 conseillère de l'offre de services aux entreprises,
2 chargés de prévention santé.

**445 délégués élus à votre écoute,
répartis sur l'ensemble du territoire.**

votre MSA



protège

**125 390 ressortissants
dont 37 517 non-salariés**



Les cotisations et les prestations

*249,6 millions d'euros de cotisations techniques émises
516,4 millions d'euros de prestations versées*

**Soit en 2023,
pour 1 € de cotisations, 2 € 10 de prestations versées**



- 52 % de cotisations salariés
- 48 % de cotisations non-salariés

- Retraite : 66,5 %
- Santé : 25,18 %
- Famille : 3,95 %
- Accident du travail : 3,19 %
- Autres (veuvage - invalidité - décès - ASS) : 1,14 %

La gestion

**766 millions d'euros de flux financiers gérés (cotisations et prestations)
20,8 millions d'euros de charges de gestion**

**Soit en 2023, pour 1 € géré,
0,03 € de frais de gestion**



- Personnel : 65,21 %
- Impôts et taxes : 7,38 %
- Achats et autres charges externes : 9,84 %
- Gestion courante : 12,92 %
- Dotations aux amortissements et aux provisions : 4,64 %

l'essentiel



l'essentiel

Les cotisations

Le Guichet unique (GUE)

Pour faciliter les démarches des entrepreneurs, les Centres de formalités des entreprises ont été remplacés, à compter du 1er janvier 2023, par le Guichet électronique des formalités d'entreprises.

Le Guichet électronique des formalités d'entreprises est le portail internet sécurisé qui permet d'effectuer toutes les démarches de création, de modification de situation ou de cessation d'activités que les entrepreneurs sont tenus d'effectuer.

<https://www.guichet-entreprises.fr/> est l'interface unique désignée par les Pouvoirs publics pour les formalités déclaratives des entreprises.

Unification des déclarations fiscales et sociales (UDFS)

A compter du 1er janvier 2023, les exploitants agricoles ne réalisent plus la déclaration des revenus professionnels auprès de leur caisse de MSA. Ils renseignent désormais une déclaration unique fiscale et sociale, servant à la fois pour le calcul des impôts sur le revenu et du montant des cotisations et contributions sociales.

Les professionnels doivent remplir leur déclaration fiscale habituelle sur le site impots.gouv.fr, qui comprend une nouvelle rubrique «social» à renseigner. La MSA recevra de l'administration fiscale l'ensemble des données nécessaires au calcul des cotisations et contributions sociales qui seront renseignées.

Les personnes concernées sont les chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole exerçant leur activité sous forme individuelle ou sociétaire.

10 303 non-salariés actifs

dont 9 545 chefs d'exploitations ou entreprises

622 collaborateurs d'exploitation

136 aides familiaux

22 379 salariés actifs

dont 9 360 salariés d'exploitations ou culture élevage

4 416 salariés des organismes de services

3 034 salariés de la coopération

5 569 salariés du secteur «autres activités»



les cotisations

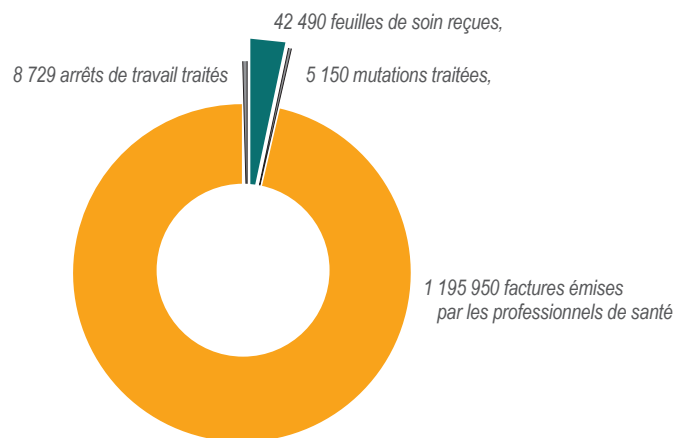
l'essentiel

Les prestations santé

Le service santé gère :

- l'ensemble de l'assurance maladie des adhérents pour les risques maladie, maternité/paternité et capital décès,
- l'ouverture et la continuité des droits santé,
- le remboursement des frais de santé et prestations en espèces, indemnités journalières, allocation de remplacement, capital décès,
- sur délégation de partenaires, la gestion de la complémentaire de frais de santé (Mutualia, Agrica, Pacifica, Humanis) et la prévoyance santé (Agrica).

Chiffres clés



Le montant des prestations versées aux salariés s'élève à 69,5 M€ et aux non-salariés à 60,6 M€

38 088 bénéficiaires salariés et 24 380 non-salariés



les prestations santé

l'essentiel

La famille

2023 a été marquée par :

- **la mise en place du dispositif «déconjugalisation de l'AAH» à compter du 1er octobre 2023.** Un dispositif qui signifie de ne plus prendre en compte les revenus du conjoint/concubin/partenaire de PACS du bénéficiaire de l'AAH dans le calcul du droit et d'appliquer un plafond personne seule, tout en tenant compte des enfants à charge.
- **le lancement du montant net social avec des actions d'information et d'accompagnement auprès des allocataires** au travers de campagnes d'emailing, de publipostages et de présentations sur intranet pour communiquer sur cette réforme, rendue obligatoire à compter du 1er janvier 2024.

Les délais de traitement

Le service famille assure une bonne qualité de service avec des délais courts de mise en paiement des différentes prestations :



* Les délais relatifs aux démarches « solidarité » concernent les prestations Allocation Soutien Familial, Intermédiation Financière et PPA (prime activité).

** Les délais relatifs aux démarches « minimas sociaux » concernent les prestations RSA (Revenu Solidarité Active) et AAH (Allocation Adulte Handicapé).

**Le montant des prestations versées
aux salariés s'élève à 14,4 M€ et aux non-salariés à 6 M€
5 059 bénéficiaires salariés et 1 863 non-salariés**



la famille

l'essentiel

La retraite

L'année 2023 a été marquée par la mise en œuvre de la réforme des retraites avec une date d'effet fixée par les pouvoirs publics dès le 1er septembre 2023. Une réforme qui instaure un décalage progressif de l'âge légal à 64 ans et ce à partir des générations à compter de septembre 1961.

Au-delà du recul de l'âge de départ en retraite, cette réforme embarque de nombreux autres dispositifs tels que :

- la majoration exceptionnelle,
- le cumul emploi retraite avec la création d'une 2ème pension,
- l'évolution de la retraite progressive,
- la pension d'orphelin,
- la création de l'assurance vieillesse pour les aidants.

Chiffres clés

8 740 dossiers droits propres ont été instruits contre 9 408 en 2022, une diminution de la production de 9 %.

Une diminution principalement liée aux impacts de la réforme.

 47% 7 056 dossiers droits de réversion ont été instruits contre 4 796 en 2022

 19% 322 dossiers ASPA ont été traités contre 271 en 2022

 4% 361 dossiers SASPA ont été instruits contre 347 en 2022

 25,5% 13 397 demandes de régularisation de carrière ont été traitées contre 10 669 en 2022

56 006 retraités salariés et 23 096 retraités non-salariés

**Le montant des prestations
versées aux salariés s'élève à 171,1 M€
et aux non-salariés à 172,5 M€**



la retraite

l'essentiel

Le contrôle médical et dentaire

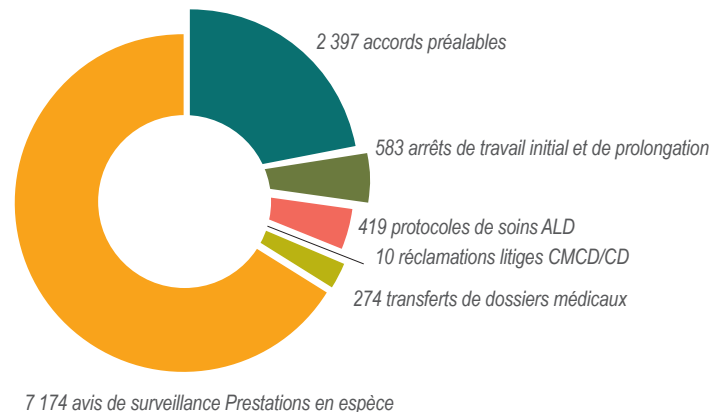
Contrôles de facturation et montants des indus notifiés

Le total des indus s'élève à 34 223 euros.

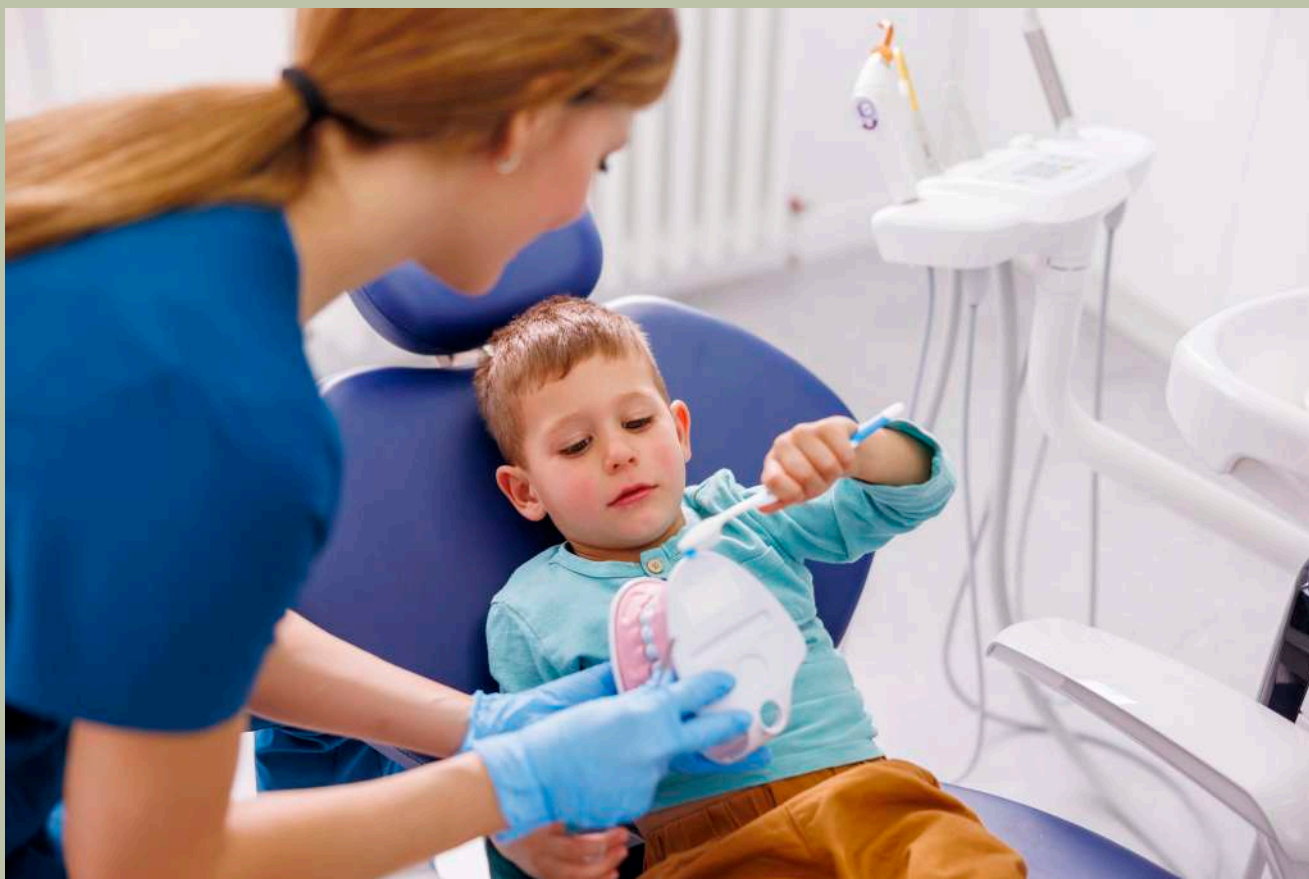
667 courriers ont été expédiés à 794 destinataires, dont :

- les dentistes pour 3 440,20 euros,
- les infirmiers pour 15 747,52 euros,
- les SSIAD pour 4 886,51 euros,
- les EPHAD pour 2 321,26 euros...

Dossiers traités par le contrôle médical



19 398 contrôles qui ont abouti à 1 110 convocations en présentiel ou distanciel



le contrôle médical et dentaire

l'essentiel

La prévention santé

Les examens de santé pour les non consommateurs de soins

Instants santé 2023

En 2023, 8 campagnes d'examens de prévention et 43 séances ont été organisées pour :

- 2 549 assurés invités aux Instants santé,
- 1 605 « 16-25 ans » aux Instants santé jeunes,
- 187 jeunes retraités invités à un rendez-vous prévention,
- 22 assurés travaillant en structures d'insertion par l'activité économique ont pu bénéficier d'un bilan santé.

Bilans bucco-dentaires

6 345 assurés ont reçu une invitation pour un bilan bucco-dentaire.

**25 426 assurés ont reçu une invitation
à la vaccination contre la grippe**



la prévention santé

focus prévention santé

focus

«Devenez ambassadeur pour octobre rose !»

C'est le défi lancé par la MSA Haute-Normandie pour favoriser la participation au dépistage organisé du cancer du sein.

En France, le cancer du sein demeure le cancer le plus fréquent et le plus meurtrier chez les femmes. Pourtant, parmi celles invitées au dépistage organisé, à peine 6 sur 10 y participent. C'est pourquoi la MSA Haute-Normandie a invité ses collaborateurs et le public, lors de stands tenus dans le cadre d'Octobre rose, à s'engager comme Ambassadeur.

Leur rôle ?

Informers les femmes de leur entourage sur le dépistage organisé et lever leurs réticences à y participer. Pour remplir cette mission, la MSA a distribué des kits d'Ambassadeur contenant toutes les informations permettant d'en parler facilement autour de soi, d'inciter à la réflexion ainsi que des cadeaux à offrir aux participantes.

Au total, 126 personnes ont souhaité s'engager dans ce défi, grâce auxquelles 585 femmes ont été sensibilisées. Une action citoyenne d'éducation pour la santé aussi innovante qu'efficace puisqu'à l'issue de l'échange avec leur ambassadeur, 88% de ces participantes se sont déclarées désormais convaincues de participer au dépistage lorsqu'elles seront invitées.



l'essentiel

L'organisation des soins

Le service «Organisation des soins» participe à la structuration de l'offre de soins sur le territoire.

Dispositif «0 assuré en affection de longue durée sans médecin traitant»

Action inter-régimes, visant à recueillir l'accord des médecins vus 3 fois dans l'année par un assuré pour devenir médecin traitant.

170 patients ont pu déclarer un médecin traitant suite à cette action en 2023 sur 590 assurés concernés. L'action se poursuit en 2024.

Contrats locaux de santé (CLS)

Participation à des groupes de travail dans le cadre du contrat local de santé Interco Bernay Terres de Normandie dans le domaine de l'accès aux soins et de la prévention, ainsi que la valorisation des paniers solidaires.

La MSA Haute-Normandie est membre du Comité de pilotage du contrat local de santé de l'Interco Normandie Sud Eure : des travaux et des actions sont prévues en 2024 sur l'accès aux soins.

Comités opérationnels départementaux Eure et Seine-Maritime

Les comités opérationnels départementaux (COD) sont des instances issues de la Charte régionale d'accès aux soins. Ils réunissent les acteurs territoriaux de l'écosystème de la santé, tels les Conseils départementaux et les Préfectures, l'ARS, la CPAM et la MSA, les Conseils de l'Ordre et syndicats des professionnels de santé, des représentants de patients, la fédération des maisons et pôles de santé de Normandie (FMPS), et l'Université de Rouen.

Ces comités ont pour mission d'établir des diagnostics territoriaux, centraliser l'information et les initiatives locales et impulser, soutenir et accompagner l'émergence et la mise en œuvre des projets. Au titre de l'assurance maladie, la MSA participe aux diagnostics, aux groupes de travail et à la validation des lettres d'intention et projets de santé.

- COD de l'Eure : validation de 3 projets d'équipes de soins primaires, 3 projets de maison de santé, 2 projets de pôle de santé libéral ambulatoire et 1 projet de communauté professionnelle territoriale de santé.
- COD de Seine-Maritime : validation d'un projet de centre de santé, 4 projets de maison de santé et 5 projets de communauté professionnelle territoriale de santé.
- Signature de convention avec 2 communautés professionnelles territoriales de santé de l'Eure afin d'améliorer l'accès aux droits et aux soins de nos assurés.



l'organisation des soins

l'essentiel

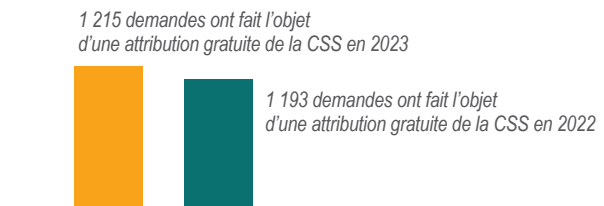
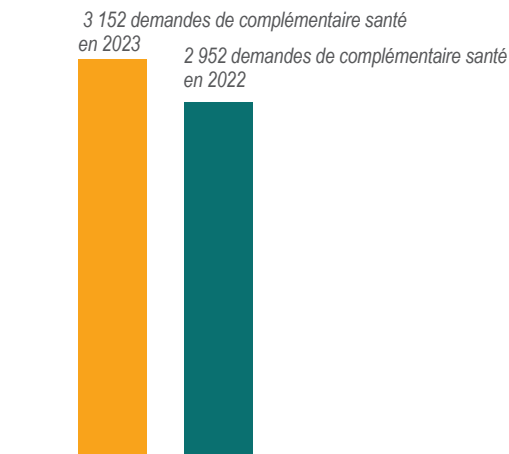
La complémentaire santé solidaire

Le Dispositif ressources mensuelles (DRM)

Le DRM est une base de données comprenant les revenus d'activité ainsi que les autres types de revenus (pensions retraite, aides sociales, etc...) permettant aux organismes sociaux de faciliter l'exercice de leurs missions.

A compter de janvier 2023, ce dispositif est utilisé pour la gestion de la complémentaire santé solidaire (CSS) pour simplifier les demandes et l'instruction des demandes de prestations sociales. La très grande majorité des données relatives aux ressources du demandeur pouvant être récupérées via le DRM, elles n'ont plus à être déclarées par le demandeur.

Le délai de traitement des demandes de CSS est de 17 jours en 2023.



Les accidents du travail et maladies professionnelles

Le délai moyen de règlement des indemnités journalières accident du travail-maladie professionnelle est de 18,3 jours pour les salariés et de 9,5 jours pour les exploitants agricoles.

**1 481 déclarations d'accidents du travail instruites
dont 234 déclarations pour les non-salariés**

**Parmi ces déclarations,
2 ont concerné des accidents du travail mortels de salariés agricoles
et 2 des accidents mortels de non-salariés agricoles**

**121 demandes de reconnaissance
de maladies professionnelles déclarées
dont 38 demandes pour les non-salariés**

l'essentiel

Le recours contre tiers

En 2023, 5 238 dossiers ont été gérés et 1 657 dossiers ont été ouverts, dont 1 142 ont fait l'objet d'un recours contre tiers.

Le recours contre tiers a permis à la MSA de récupérer 42 526 633 €, contre 38 284 483 € en 2022, ce qui constitue une amélioration du recouvrement de 11 %, un véritable levier pour sauvegarder notre système de protection sociale fondé sur la solidarité.



le recours contre tiers

l'essentiel

La maîtrise des risques

Le contrôle interne

Le dispositif de contrôle interne repose sur deux axes : la vérification comptable et les actions de contrôle interne.

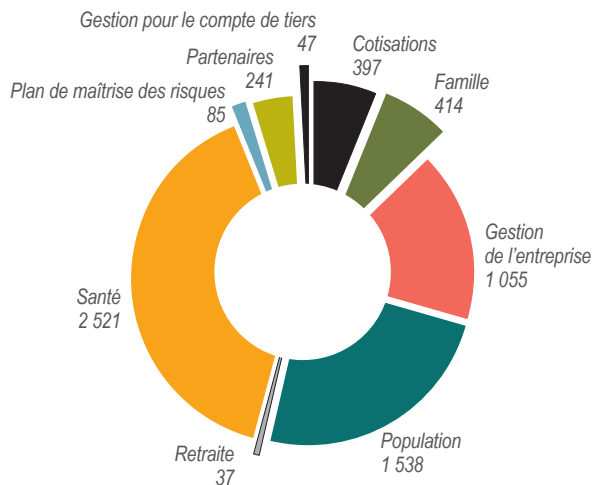
La vérification comptable

Les directeurs comptables et financiers des MSA réalisent annuellement la vérification d'un quota minimum de dossiers sur les prestations versées et les cotisations recouvrées par leurs organismes d'appartenance.

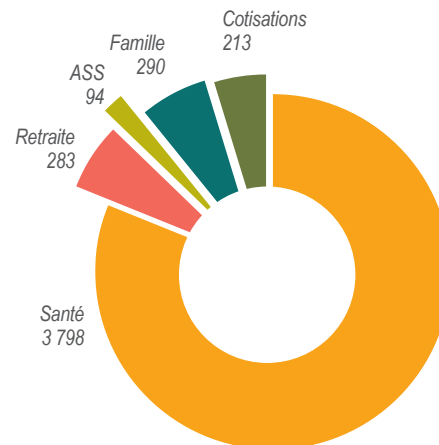
Les principes généraux et les modalités de vérification à retenir pour chaque exercice (domaines, quotas, typologie des contrôles...) sont adressés chaque année aux caisses par la caisse centrale de MSA.

L'année 2023 est marquée par la mise en place d'un nouvel outil de formalisation des contrôles ayant été déployé conformément aux attendus et dans le respect des échéances fixées.

6 435 actions de contrôle interne



4 678 dossiers vérifiés



La comptabilité

La validation des comptes

Les comptes 2023 de la Haute-Normandie ont été approuvés.

La validation est le fruit d'un travail collectif en étroite collaboration entre la Direction comptable financière et l'ensemble des secteurs des MSA Haute-Normandie et Côtes Normandes. Un audit de la CCMSA sur la validation des comptes a eu lieu dans le cadre de la validation des comptes 2023.

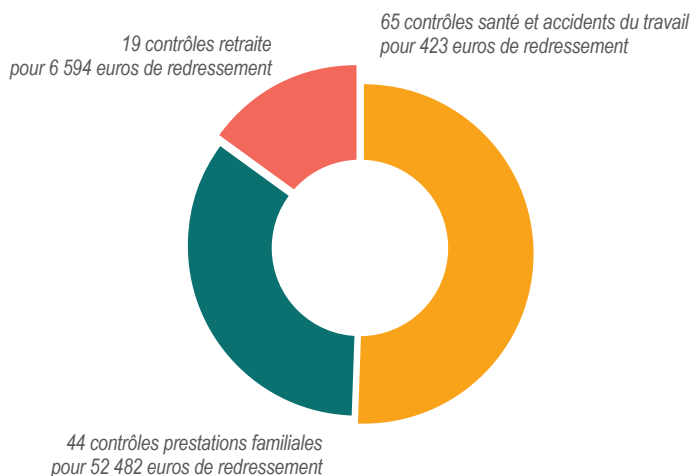
l'essentiel

Le contrôle externe

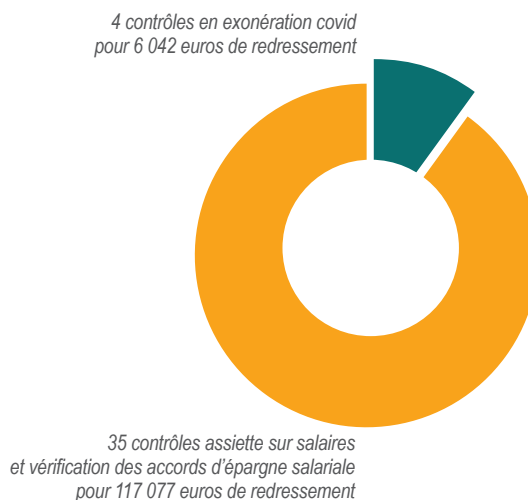
La fonction de contrôle constitue une des missions obligatoires des caisses de MSA.

Cette mission est exercée par des agents de contrôle agréés et assermentés exerçant leur activité dans un cadre juridique précis. Il s'agit de vérifier l'exactitude des informations données sur lesquelles reposent l'attribution de certaines prestations ou encore le calcul des cotisations afin de s'assurer qu'elles correspondent bien à la réalité et qu'ainsi tous les adhérents respectent leurs obligations légales et réglementaires.

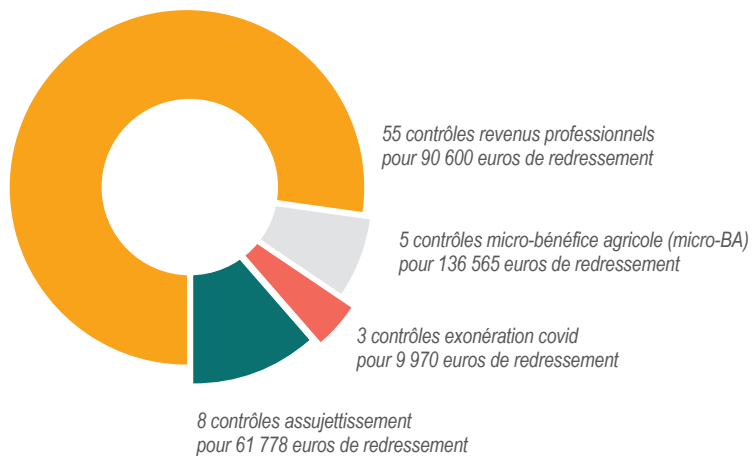
128 contrôles en prestations



39 contrôles en cotisations sur salaires



71 contrôles en cotisations non-salariés



l'essentiel

La lutte contre la fraude et le travail dissimulé

Le travail dissimulé

Outre les actions dans le cadre des CODAF (Comités opérationnels départementaux anti-fraude), les contrôleurs de la MSA Haute-Normandie participent aux JAD «Joint Action Days» en partenariat avec l'ensemble des partenaires impliqués dans la lutte contre le travail illégal. Il s'agit de journées européennes d'action commune visant à rechercher et constater sur l'ensemble du territoire européen des situations de travail illégal.

En 2023 :

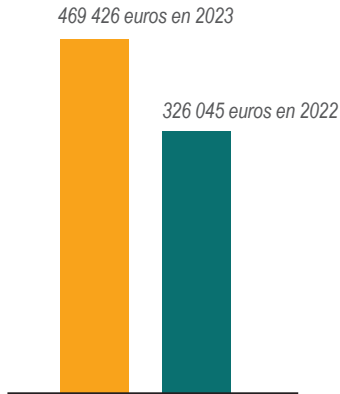
- 4 actions «Joint Action Days» conjointes avec la gendarmerie et la DREETS,
- 23 actions dans le cadre du CODAF en polyculture-paysage, milieu forestier et Armada.

Redressement suite travail dissimulé en 2023 pour un total de 41 880€.

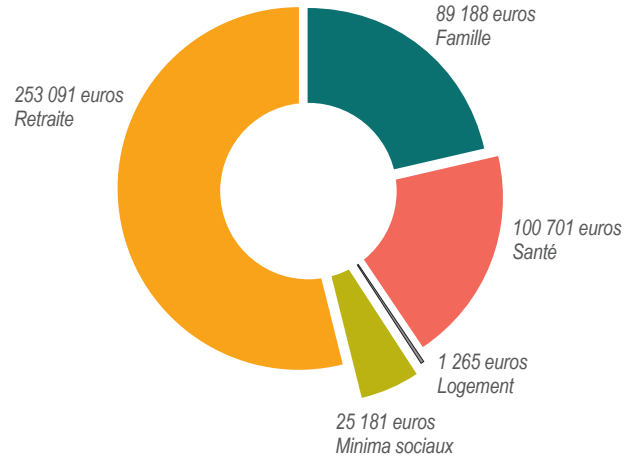
La lutte contre la fraude

La forte augmentation des dossiers présentés en santé/gestion du risque est liée à 3 nouvelles actions nationales portant sur les soins infirmiers et sur la gestion du risque dentaire.

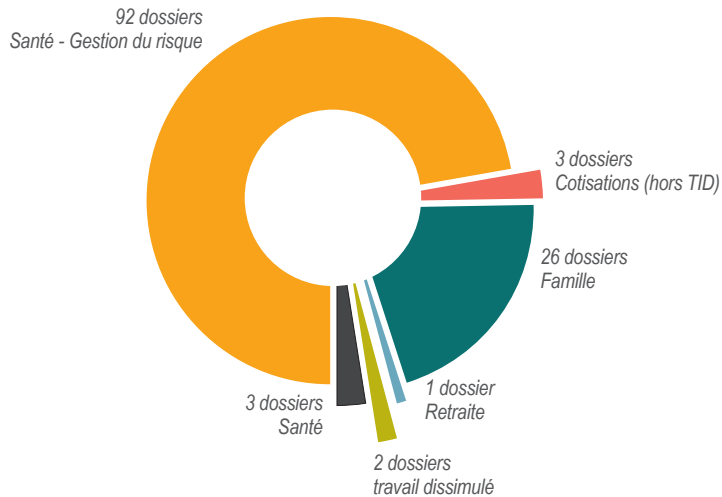
Montant total des préjudices subis et évités toutes prestations confondues



Préjudices subis et évités en 2023



127 dossiers présentés aux comités de lutte contre la fraude



le plus encore



le plus encore

L'animation des territoires et la vie mutualiste

En 2023, 309 élus se sont engagés dans des actions sur l'ensemble des territoires Haut-Normands.

Leur investissement représente au total 2 152 heures de bénévolat.

Les 68 actions menées l'ont été dans les domaines de la prévention, de la santé, de la famille, de la dépendance, du numérique et de la solidarité.

L'ASEPT, les jeunes agriculteurs, les centres sociaux ruraux, les MFR et la CARSAT ont été des partenaires privilégiés pour mettre en place ces actions.

Formation

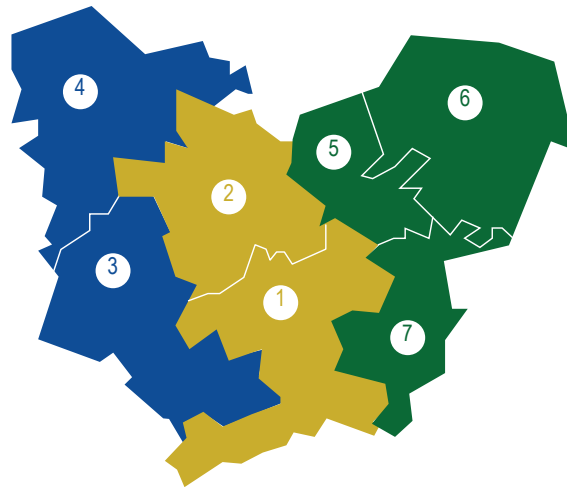
27 élus cantonaux ont participé à la formation «Sentinelles» dans le cadre de la détection du mal-être agricole.

Dans les zones rurales, par leur contact quotidien et familier du monde agricole, les sentinelles peuvent détecter des situations de détresse ou de mal-être, repérer les signes précurseurs et intervenir en amont. Elles constituent un relais entre la personne en difficulté et les structures spécialisées (en soins, aide sociale, économique).

*ASEPT : Association santé éducation et prévention sur les territoires

* CARSAT : Caisse d'assurance retraite et de santé au travail

Les conseillers animateurs sur le territoire



Responsable
de l'animation
sur les territoires

Magalie Letellier

à compter du 1er avril 2024



Seine-Maritime - Territoire Centre
Conseillère animatrice de territoire

Marine Moreau

moreau.marine@hautenormandie.msa.fr

Seine-Maritime - Territoire Ouest
Conseiller animateur de territoire

Frédéric Guerrier

guerrier.frederic@hautenormandie.msa.fr

Seine-Maritime - Territoire Est
Conseillère animatrice de territoire

Florence Duvinage

duvinage.florence@hautenormandie.msa.fr



Eure - Territoire Centre
Conseillère animatrice de territoire

Aude De Kat

dekat.aude@hautenormandie.msa.fr

Eure - Territoire Ouest
Conseillère animatrice de territoire

Marie-José Sieurin

sieurin.marie-jose@hautenormandie.msa.fr

Eure - Territoire Est
Conseillère animatrice de territoire

Natacha Vallée

vallee.natacha@hautenormandie.msa.fr

focus animation sur les territoires

Dépistage du diabète sur le stand MSA au festival de la terre

En lien avec les élus MSA et suite à un diagnostic pointant une difficulté d'accès aux soins sur l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) de Campagne-de-Caux, la MSA s'est associée au réseau d'infirmières ASALEE pour proposer une action de prévention santé le 2 septembre au Festival de la terre de Saint-Sauveur-d'Emalleville.

Une proposition de dépistage du diabète et de contrôle de la tension avec le réseau d'infirmières Asalée a été envoyée à un panel d'adhérents sans médecin traitant du secteur avec une entrée gratuite au Festival de la Terre. Le lien était également fait avec les thématiques de nutrition et d'activité physique par la distribution de documentations et la mise à disposition d'un vélo-smoothie, permettant de mixer des fruits en pédalant pour obtenir un jus de fruit.

Au final, 120 personnes, dont la moitié était adhérente à la MSA, ont participé au dépistage, 130 au contrôle de la tension et plus de 500 volontaires se sont mis en selle sur le vélo-smoothie. Toutes les personnes testées positivement (diabète ou tension) ont été réorientées vers leur médecin traitant en fonction du degré d'urgence.



le plus encore

L'accueil et le centre de contact

Le centre de contact

Pour les adhérents de Haute-Normandie et des Côtes Normandes, le centre de contact gère :

- la gestion des appels entrants pour les prestations santé famille et retraite,
- la réponse aux messages Internet relatifs à leurs dossiers santé, famille et retraite,
- des campagnes d'appels sortants.

Pour les adhérents de Haute-Normandie, il prend en charge :

- les rendez-vous téléphoniques,
- la prise de rendez-vous des conseillers-animateurs sur le territoire,
- l'accueil physique sur Bois-Guillaume, Evreux et dans les 7 centres extérieurs + un Espace France Services à Londinières,
- l'accueil physique en rendez-vous : rendez-vous prestations, entretiens info-retraite.

Pour les ressortissants du régime spécial RATP, il assure :

- la santé et l'assistance internet

Dans le cadre d'une convention passée avec la RATP, la MSA Haute-Normandie assure, depuis le 1er janvier 2019, la réponse téléphonique et l'accueil digital pour les ressortissants du régime spécial RATP.

En 2023, 46 447 appels ont été reçus soit plus de 93 % d'appels aboutis et 12 655 messages ont été traités.

L'organisation de l'activité téléphonique

L'année 2023 du centre de contact a été marquée par de nombreux travaux pour préparer la réouverture des appels entrants à la journée à compter du 1er janvier 2024.

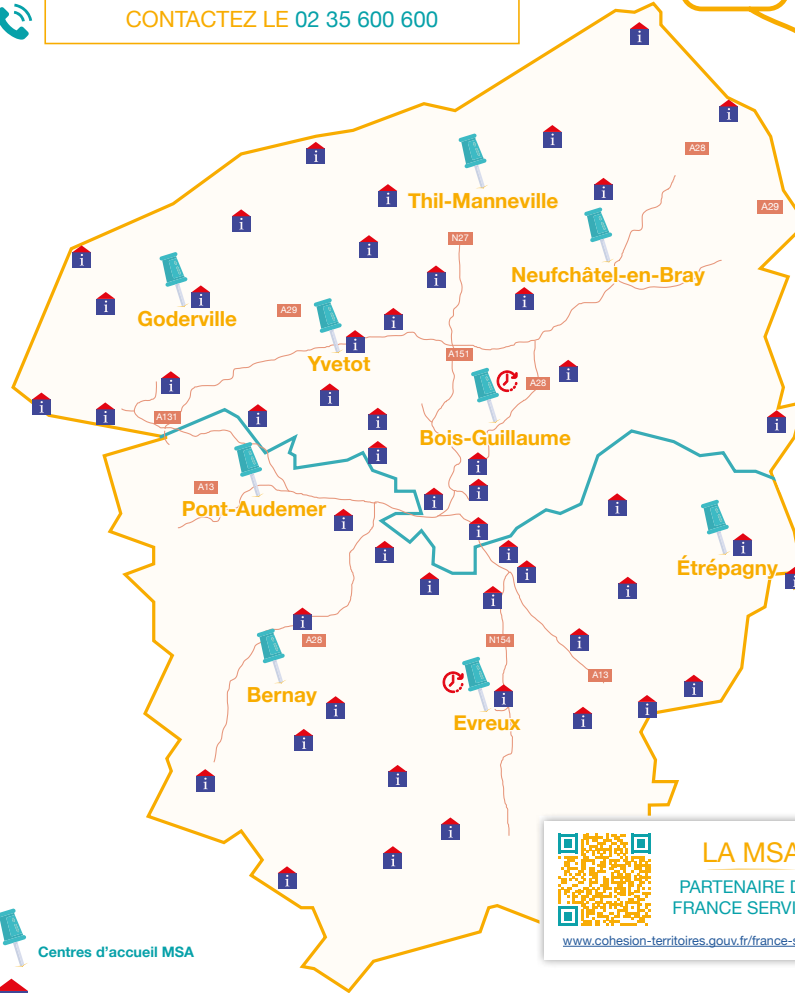
- **221 564 appels reçus soit 980 appels/jour**
 - **18 861 rappels sur l'année**
- **64 644 messages internet soit 290 par jour**
 - **87,24 % des messages internet ont reçu une réponse sous 48 heures**
 - **789 rendez-vous prestations.**
 - **265 entretiens info retraite**



l'accueil et le centre de contact

L'accueil MSA

DEMANDEZ UN RENDEZ-VOUS
PAR MESSAGE SUR « MON ESPACE PRIVE »
OU
CONTACTEZ LE 02 35 600 600








LA MSA
PARTENAIRE DES
FRANCE SERVICES
www.cohesion-territoires.gouv.fr/france-services

 Horaires d'ouverture des sites de Bois-Guillaume et d'Evreux
de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00 (16 h 30 le vendredi)

sur rendez-vous

La MSA Haute-Normandie
vous propose
4 modes d'échange
Selon vos besoins !

- 1 • Un espace privé sur internet**
Pour déclarer ou recevoir une attestation de paiement, un relevé de carrière, demander un imprimé MSA...
[Inscrivez-vous sur hautenormandie.msa.fr](https://www.hautenormandie.msa.fr)
- 2 • Un centre de contact**
Vous avez consulté notre site web mais votre dossier nécessite l'aide d'un téléconseiller...
[Composez le 02 35 600 600](tel:0235600600)
ou laissez nous votre numéro de téléphone : nous vous rappelons dans un délai maximum de 24 heures.
Vous êtes employeur de main-d'oeuvre ou exploitant agricole, vous avez une question concernant la gestion de votre entreprise,
[Composez le 02 35 920 920](tel:0235920920)
- 3 • Un rendez-vous en agence**
 -  Vous créez une entreprise, vous préparez votre dossier ou demandez des prestations,
 -  Votre dossier nécessite un rendez-vous avec un conseiller...
 -  Votre dossier nécessite un rendez-vous avec un travailleur social...
- 4 • Un accueil dans une France services**
 -  Vous serez informé et guidé
 -  Vous serez accompagné pour toutes les démarches en ligne



Pour tous vos envois de courrier
une seule adresse :
MSA Haute-Normandie
32, rue Georges Politzer
27036 Evreux Cedex

le plus encore

L'action sanitaire et sociale

L'action sanitaire et sociale de la MSA couvre l'ensemble des périodes de la vie en accompagnant les situations de fragilité et les évènements de la vie.

Avec une approche plurielle, l'action sociale intervient directement sur le territoire de vie des ressortissants.

Signature d'une Charte famille

Le 16 novembre, la MSA Haute-Normandie a signé une Charte territoriale en faveur des familles, mobilisant plusieurs partenaires sur le renforcement des services et des solidarités sur la communauté de communes Aumale-Blangy-sur-Bresle (76). La CAF de Seine-Maritime, la CAF de la Somme et l'intercommunalité se sont engagées aux côtés de la MSA dans ce nouveau projet de territoire décliné sur trois ans. La Charte famille est articulée avec la Convention territoriale globale portée par la CAF, pour une plus grande synergie dans le pilotage et la mise en cohérence des actions à engager. La MSA est d'ores et déjà active sur le territoire, avec la mobilisation de son programme Grandir en milieu rural. Elle a investi pour la création d'un Relais petite enfance à Blangy-sur-Bresle ainsi que pour l'acquisition d'un minibus à disposition du Centre Social. La MSA Haute-Normandie répond ainsi à ses objectifs fixés par la COG 2021-2025 et bénéficiera du soutien de la Caisse centrale pour le financement des projets.

**En 2023, 7 369 interventions individuelles réalisées,
737 alertes sociales traitées,
331 bénéficiaires de paniers solidaires distribués par 8 structures,
9 actions collectives et séjours organisés.**

**2 817 enfants
ont bénéficié d'un chèque sport de 40 euros.**

Des actions pour le répit et le bien-être des familles agricoles

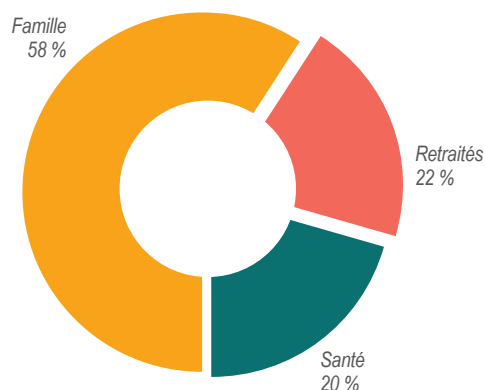
Le service social de la MSA Haute-Normandie a organisé un séjour «répit» au village vacances AVMA de Sweet Home, du 17 au 21 avril 2023. Les travailleurs sociaux de la MSA ont mobilisé 8 foyers soit 17 participants (12 adultes et 5 enfants) sur ce séjour. Le groupe a été accompagné par deux assistantes sociales et a pu bénéficier des sorties et de la présence sur place d'une psychologue. Les participants ont unanimement témoigné d'un mieux-être et du bienfait de se retrouver en famille.

Les mêmes résultats positifs ont été constatés suite à la sortie organisée au parc animalier canadien de Muchedent, le 11 novembre 2023. Cette sortie a réuni 114 participants des deux départements, soit 34 ménages dont 17 familles avec enfants. Elle a permis aux participants de prendre du temps pour eux, d'échanger avec leurs pairs, mais aussi avec les élus de la MSA et les travailleurs sociaux qui ont accompagné le groupe.

Ces actions sont des leviers pour remobiliser des actifs et des familles parfois isolés et dépassés par les problèmes du quotidien, qu'ils soient financiers, professionnels, familiaux ou de santé.

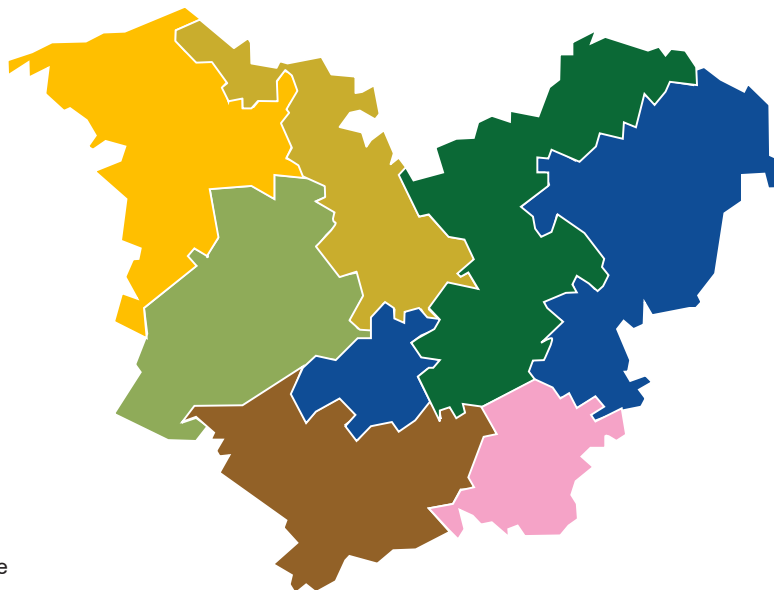
Répartition des prestations financières sur les missions territoriales par public en pourcentage

L'action sanitaire et sociale de la MSA intègre des prestations financières ajustées au besoin des assurés selon des critères d'éligibilité.



**Les dépenses en prestations financières
représentent 2 800 716 euros,
dont 823 690 euros pour les missions publiques
et 1 977 026 pour les missions territoriales.**

Les travailleurs sociaux



Rémi Andrzejewski
Responsable
de l'action sanitaire et sociale



Valérie Gouysse,
Responsable du
service interventions
sociales



Samia laichouchen
Chargée de mission



Claire Silva, Travailleur social
silva.claire@hautenormandie.msa.fr

Ophélie Lepaisant, Travailleur social
lepaisant.ophelie@hautenormandie.msa.fr

Céline Quartier, Travailleur social
quartier.celine@hautenormandie.msa.fr

Aurélie Mare, Travailleur social
mare.aurelie@hautenormandie.msa.fr

Cécile Houdeville, Travailleur social
houdeville.cecile@hautenormandie.msa.fr

Véronique Brégeon, Travailleur social
bregeon.veronique@hautenormandie.msa.fr

Territoire pris en charge par 4 travailleurs sociaux
aléatoirement

sur le terrain



Audrey Prin, Travailleur social
prin.audrey@hautenormandie.msa.fr

Céline Poret, Travailleur social
poret.celine@hautenormandie.msa.fr

Cécile Lebesne, Travailleur social
lebesne.cecile@hautenormandie.msa.fr

Sarah Gaspar, Travailleur social
gaspar.sarah@hautenormandie.msa.fr

Anne-Charlotte Aligny, Travailleur social
aligny.anne-charlotte@hautenormandie.msa.fr

Julie Lévêque, Travailleur social
leveque.julie@hautenormandie.msa.fr

Céline Carnet, Travailleur social
carnet.celine@hautenormandie.msa.fr

Catherine Flamant, Travailleur social
flamant.catherine@hautenormandie.msa.fr

La prévention du mal-être agricole

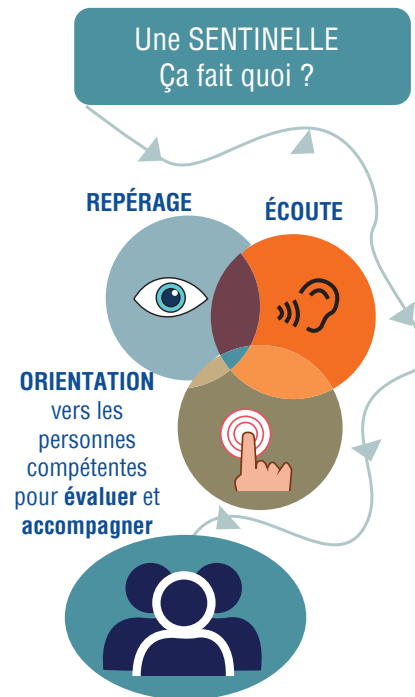
En 2023, plusieurs chantiers ont été engagés par les comités techniques de la prévention du mal-être agricole de l'Eure et de la Seine-Maritime. A cet effet, un kit de communication a été créé. Il est composé de plusieurs outils :

- une affiche qui liste les structures recensant les possibilités d'accompagnement,
- un flyer explicitant le rôle de ces différentes structures
- une fiche de signalement.

Ce kit de communication a été diffusé largement par mail ou courrier aux membres du comité plénier, à l'enseignement agricole, aux mairies, aux France Services, aux organismes de santé et aux forces de l'ordre.

La série vidéo « Terres d'aujourd'hui et de demain » a été lancée. Cette série de portraits a pour objectif d'inspirer et d'encourager les nouvelles générations à rejoindre le secteur agricole. Le réseau sentinelles en lien avec l'ARS a été structuré. 4 sessions se sont déroulées en 2023. Des sessions de sensibilisation à la prévention du mal-être ont également été proposées à la fois aux collaborateurs de la MSA et aux partenaires (élus locaux, salariés des organismes professionnels agricoles...). Le but de ces dispositifs est de sensibiliser le plus grand nombre à la prévention du mal-être et au suicide et faire connaître les relais existants.

Au total, 112 personnes sont formées à la prévention du suicide et du mal-être sur les territoires de l'Eure et de la Seine-Maritime.



focus prévention mal-être

Comment devenir «Sentinelle» ?

Prévenir le risque, c'est agir ensemble.

Pour quoi ? Former et sensibiliser le plus grand nombre à la détection et à l'orientation de situations de mal-être.

Pour qui ? Pour toute personne présentant des dispositions au soutien à autrui, pouvant être en lien avec le public agricole et constituer ainsi le premier maillon de la chaîne de la prévention des situations de mal-être.

Comment ? En participant à une journée de formation animée par un binôme de formateurs (psychiatre, psychologue). A l'issue de la formation les personnes sont en capacité de repérer les personnes en souffrance, de reconnaître les signes de mal-être, d'aller vers et entrer en relation avec elles, d'orienter vers les ressources appropriées et de connaître le champ et les limites de leur action.

Et après ? Intégrer le réseau des sentinelles en adhérant à la charte des sentinelles à titre bénévole. Participer à des temps d'animation : webinaires, temps d'échange de pratiques.

Pour toute demande d'information :
Géraldine BECHU, chargée de mission
prévention du mal-être
bechu.geraldine@hautenormandie.msa.fr

Adresse de contact
situationmaletre@hautenormandie.msa.fr

le plus encore

La Santé sécurité au travail

En 2023, l'équipe pluridisciplinaire de la Santé et sécurité au travail (médecins, infirmiers, secrétaires) s'est investie dans une expérimentation nationale visant le transfert de certaines activités des médecins du travail à des infirmiers qualifiés en santé au travail.

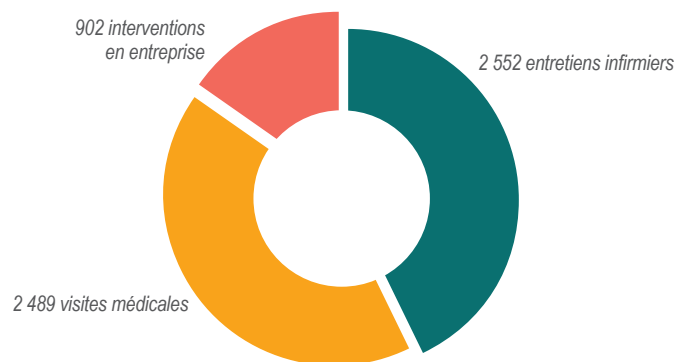
Cette expérimentation a concerné trois types de visite : l'examen médical d'aptitude périodique, l'examen de reprise maternité, le bilan d'expositions professionnelles à 50 ans. La participation de nos équipes à cette expérimentation a permis la montée en compétences de nos infirmiers, le renfort des liens de travail entre toutes les composantes du service et ainsi une meilleure réponse aux besoins de santé des salariés et des entreprises. Cette expérimentation fait aujourd'hui l'objet d'un déploiement national.

Les conseillers en prévention accompagnent les évolutions du monde agricole par des projets innovants. On peut ainsi citer la création d'outils pédagogiques de sensibilisation à destination de tous les acteurs de la filière «jardins espaces verts» :

- un module de réalité virtuelle qui permet «en toute sécurité» de se projeter dans un univers immersif réaliste et de se confronter à des situations de travail difficiles,

- une application téléphonique où jeunes (et moins jeunes) vont pouvoir définir leur profil, leur sensibilité vis-à-vis des risques professionnels et de leur prévention.

L'activité du service Santé sécurité au travail



239 919 euros d'aides financières et d'actions destinées aux employeurs et à leurs salariés

178 668 euros d'aides financières et d'actions pour les non-salariés

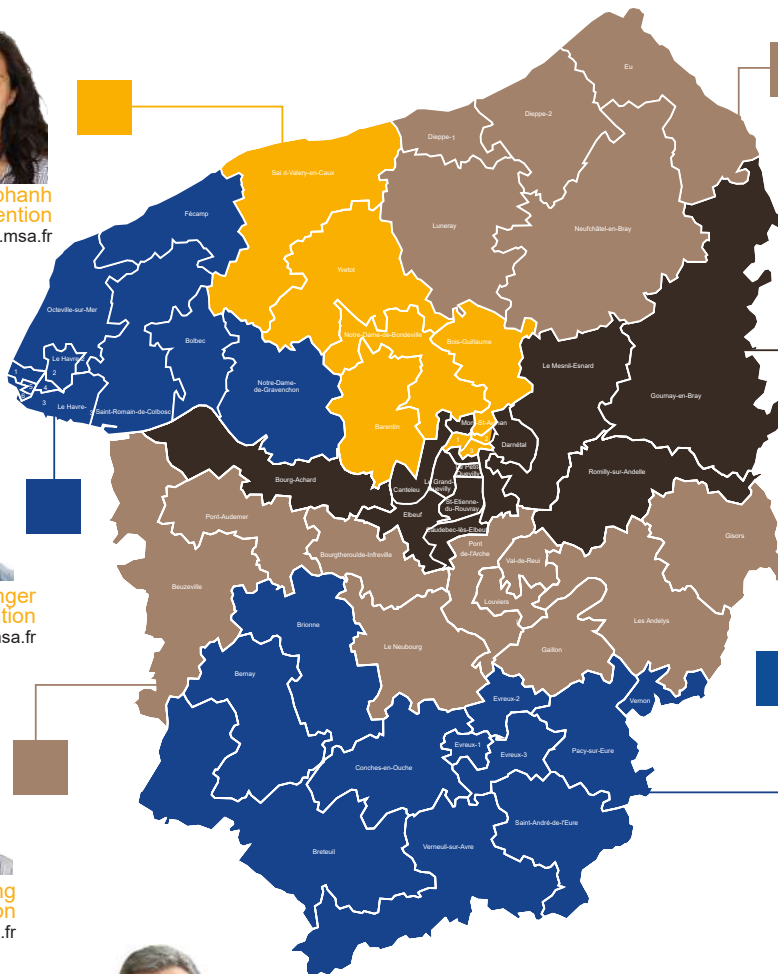
Les conseillers en prévention des risques professionnels



Radchanie Viraphanh
Conseillère en prévention
viraphanh.radchanie@hautenormandie.msa.fr



Antoine Chaidron
Conseiller en prévention
chaidron.antoine@hautenormandie.msa.fr



Benjamin Bellenger
Conseiller en prévention
bellenger.benjamin@hautenormandie.msa.fr



Vanessa Podevin
Conseillère en prévention
podevin.vanessa@hautenormandie.msa.fr



Momar Niang
Conseiller en prévention
niang.momar@hautenormandie.msa.fr



Xavier Brun
Conseiller en prévention
brun.xavier@hautenormandie.msa.fr



Xavier de Mori
Responsable PRP
demori.xavier@hautenormandie.msa.fr
à compter du 19 février 2024

le plus encore

L'offre de services aux entreprises

Le service d'offre de services aux entreprises (OSE) a été mobilisé pour la structuration et le déploiement de la politique institutionnelle d'offres de services aux entreprises ainsi que pour la mise en œuvre de son plan local.

“Offre socle” et “Offre +”

Un réseau national de référents identifiés au sein des 35 caisses de MSA a été constitué. Il garantit le déploiement d'une offre socle commune sur l'ensemble du territoire.

Une offre complémentaire s'ajoute : “l'offre +”. Elle a pour objectif d'étoffer à terme l'offre socle, articulée sous l'angle d'un parcours client au fil des événements de vie de l'entreprise et de ses salariés.

Par ailleurs, la MSA Haute-Normandie s'est dotée, au niveau local, d'un réseau interne de référents, animé par Anne Boutry, attachée de direction et Pauline Fernandez, correspondante entreprises, pour assurer une coordination des actions sur le territoire haut-normand.

A la rencontre des entreprises

L'OSE est allée à la rencontre de plusieurs entreprises, en établissant une collaboration étroite et en fournissant des solutions adaptées aux besoins uniques de chaque client. Cette approche personnalisée est essentielle pour établir des relations durables et mutuellement bénéfiques.

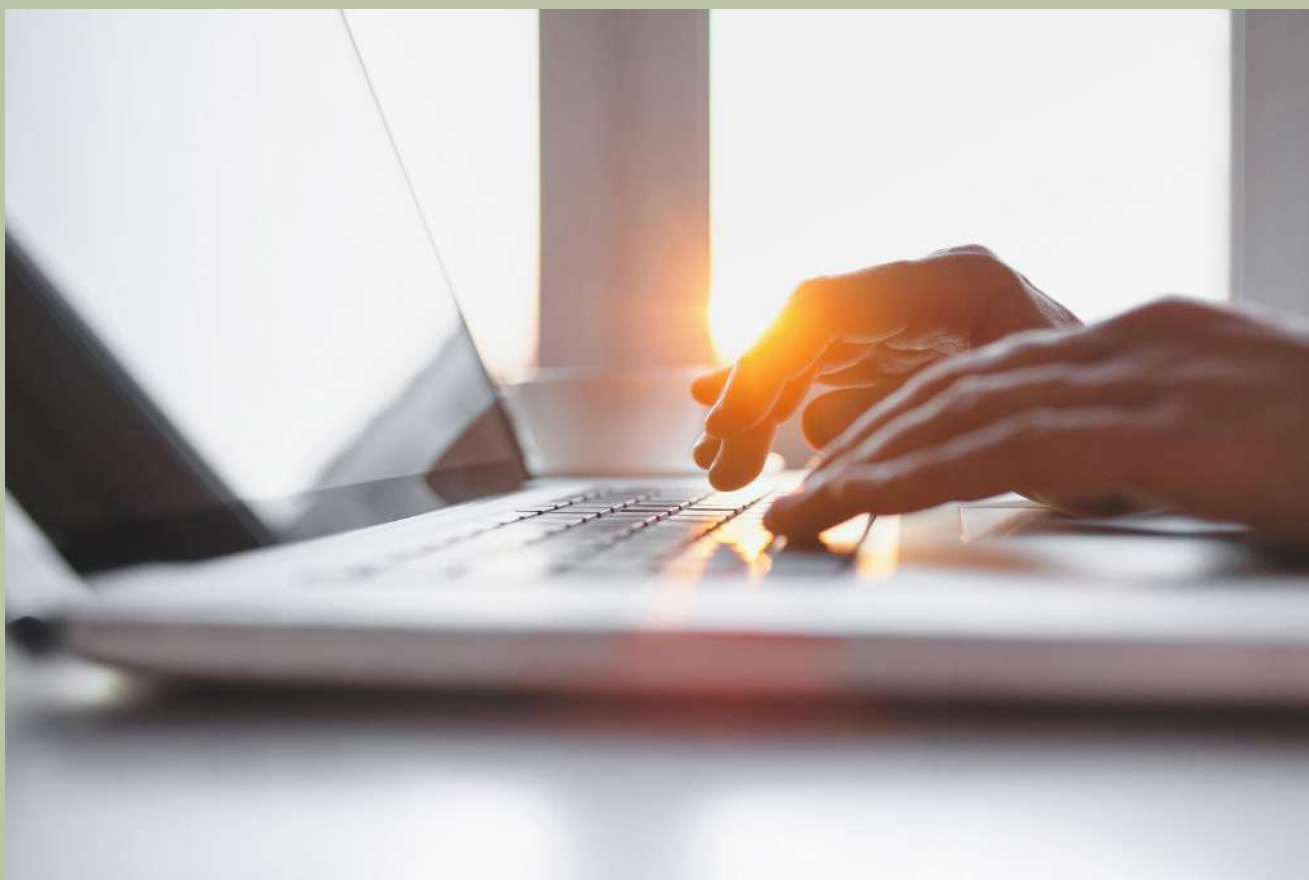
Des sessions d'information

L'OSE a également contribué à la formation initiale et continue des entreprises et des tiers-déclarants en organisant des sessions d'information et d'accompagnement sur des thématiques au cœur des préoccupations des professionnels agricoles.

On peut citer : l'action d'information sur les indemnités journalières, l'accompagnement suite à la refonte du TESA Simplifié et l'aide à la prise en main des services en ligne en constante évolution.

**Au total 6 800 entreprises ont été invitées
à participer aux sessions d'information
(entreprises de Haute-Normandie et Côtes Normandes)**

30 rencontres terrain ont eu lieu en 2023



l'offre de services aux entreprises

de l'offre de services



l'offre de services



MSA Services Haute-Normandie

L'association a pour missions :

- de s'inscrire dans le prolongement de la politique sanitaire et sociale de la MSA,
- de mutualiser des moyens entre les structures tels que direction, vie statutaire, études et ingénierie, comptabilité, formation, marketing, communication, ressources humaines,
- de fédérer les structures et mettre en œuvre des synergies entre les membres,
- d'identifier des besoins d'offre de services sur les territoires,
- de développer de nouveaux services sur les territoires, notamment une offre de formation.

En 2023, MSA SERVICES Haute-Normandie a été labellisée QUALIOPi pour proposer une activité Bilan de compétence. L'association a également été agréée par la DREETS pour intervenir dans la prévention des risques professionnels et notamment pour proposer un accompagnement à la rédaction du document unique des risques professionnels (DUERP) pour tous les employeurs de main-d'œuvre.

Dans le courant de l'année, le Conseil d'administration a voté le principe de fusion absorption avec l'association PRESENCE EMPLOYEURS.

L'association en quelques chiffres

- 6 salariés,
- 51 formations dispensées avec un taux de satisfaction supérieur à 95 %,
- 315 stagiaires,
- 26 ateliers numériques sur 19 communes.

Ils nous ont fait confiance





Présence Employeurs

L'association a pour objet de faciliter l'emploi de main-d'œuvre sur les territoires ruraux. Concrètement, elle réalise les déclarations d'embauche, les bulletins de salaire et les documents de fin de contrat pour les employeurs. L'association se charge également des déclarations sociales via le dépôt des DSN mensuelles et événementielles et accompagne les employeurs sur la gestion des mutuelles..

L'association en quelques chiffres

En 2023, l'équipe de quatre gestionnaires de paie a produit plus de 14 500 bulletins de salaire pour près de 450 employeurs de main-d'œuvre.

Ils nous ont fait confiance



l'offre de services



Présence Verte Centre Nord

L'association a pour objet le maintien à domicile des personnes âgées, fragiles ou isolées grâce à des solutions de téléassistance et de portage de repas. Elle propose également aux professionnels des dispositifs de protection du travailleur isolé.

En 2023, l'association a obtenu le renouvellement de sa certification AFNOR.

L'association en quelques chiffres

Au 31 décembre 2023, l'association Présence Verte Centre Nord compte 11 923 abonnés en téléassistance soit :

- 10 286 dans le cadre du service à la personne (3,20 % de taux de croissance),
- 1 637 pour la partie professionnelle, téléassistance collective et protection du travailleur isolé (9,21 % de taux de croissance).

L'activité de portage de repas a permis de livrer plus de 150 000 repas auprès de 583 bénéficiaires, soit un taux de croissance de 6,95 %.

Ils nous ont fait confiance





Sweet Home

Avec ses 52 chambres et 24 gîtes, sur un parc de 8 hectares face à la mer, Sweet Home Cabourg est un village vacances du tourisme social et solidaire.

Le centre a pour vocation de proposer, au plus grand nombre, des séjours de qualité : vacances en famille, colonies de vacances, séjours à thème, groupes sociaux et associatifs ainsi que des séminaires d'entreprise.

En 2023, les travaux de rénovation se sont poursuivis avec

- la rénovation des salles de bain de la Villa Renault,
- la rénovation des espaces collectifs dédiés aux colonies,
- la création d'une belle aire de jeux pour enfants
- la rénovation de la villa Normande accueillant les saisonniers de Sweet Home et les saisonniers d'autres établissements ,
- la création d'une toute nouvelle salle de séminaire dans un esprit «lounge»
- l'aménagement paysager du parc de 8 hectares.

L'association en quelques chiffres

- 35 300 nuitées,
- 178 enfants en colonie,
- 64 séjours sociaux ou associatifs,
- 2 100 familles accueillies,
- 43 séminaires et événements,
- 50 salariés en pleine saison.



l'offre de services



MSA Tutelles 27

L'Association a pour mission, dans le cadre de la loi n° 2007-308 du 5 mars 2007 portant réforme de la protection des majeurs :

- d'exercer quel que soit le régime d'affiliation des personnes concernées des mesures de protection des majeurs, mandat spécial-curatelle-tutelle, des mesures d'accompagnement judiciaire, des mandats de protection future,
- de mettre en œuvre toute action à caractère individuel, collectif et innovant, tendant à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes et leur protection,
- de contribuer autant que de besoin à l'information et au soutien des tuteurs familiaux.

L'association en quelques chiffres

En 2023, L'Association MSA Tutelles 27 s'est vue confier 108 nouvelles mesures de protection judiciaire par les tribunaux de l'Eure (Évreux, Louviers et Bernay) et 77 mesures sont sorties avec pour cause principale le décès (48 décès) portant à 614 le nombre total de mesures exercées au 31 décembre.

Durant l'année 2023, l'association a connu une forte augmentation de son activité.

MSA Tutelles 27 a été soumise à sa 2e évaluation externe HAS (Haute autorité de santé) imposée par la loi afin de réaffirmer son agrément.

Elle a réécrit son projet de service réactivant un nouveau plan d'action dans une démarche RSSE et d'amélioration continue

Elle a soumis sa 4e enquête de satisfaction auprès de ses usagers



MSA Haute-Normandie
27036 Evreux Cedex

Tél. 02 35 600 600
hautenormandie.msa.fr

L'essentiel & plus encore